

Organisateur : Association CONCEPT VAUNAGEOL
ATTESTATION /INSCRIPTION BOURSE AUX JOUETS et PUÉRICULTURE
(Personne Physique)

Pour **Dimanche 04 OCTOBRE 2026** sur le grand parking
derrière la Salle Polyvalente, Allée du Parc CAVEIRAC

Je soussigné(e), NOM :
Prénom.....
Né(e) le..... à(Département).....
Adresse :.....
CP.....VILLE.....
Tel.....Mail.....
Titulaire de la pièce d'identité (joindre copie Pièce identité) N°.....
Délivrée le.....par
N° Immatriculation de mon véhicule.....

Caractéristiques de la vente au déballage :

Marchandises vendues : Occasion, seconde main

Nature des marchandises vendues :

Date de début de la vente : **04 OCTOBRE 2026 à 9h00**

Date de fin de la vente : **04 OCTOBRE 2026 à 15h00**

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant(e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310 du Code du commerce)
- la non-participation à 2 autres manifestations de la même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code Pénal)
- laisser mon emplacement propre et sans objets divers après mon départ.

Le prix d'un emplacement de **3 mètres linéaires est de 10 €**, les emplacements sont attribués par les organisateurs.

Précisez le nombre d'emplacement(s) retenu(s) : emplacement(s) X 10 € =€.

Envoyer ou déposer cette attestation/inscription complétée et signée + Copie pièce identité recto/verso + votre règlement par chèque à l'Ordre de Concept Vaunageol
à Concept Vaunageol, MAIRIE, Place du Château 30820 CAVEIRAC (boîte dans le Hall de la Mairie)

Début des inscriptions à partir du 20 AOÛT 2026

Date limite d'inscription : jusqu'au 04 OCTOBRE 2026, dans la limite des places disponibles.

Tout dossier incomplet sera refusé

Renseignements et inscriptions à partir du 20 Août 2026 Annie DRUELLE au 06 74 56 58 03

- Les véhicules et les remorques ne sont autorisés sur les emplacements que pour le déballage, et devront être garés hors de la zone «vide-greniers»
- Les emplacements devront rester propres après le départ des exposants
- Les mesures sanitaires en vigueur le jour de la manifestation seront respectées

**RÈGLEMENT DE NOTRE BOURSE AUX JOUETS ET
PUERICULTURE DU 05 OCTOBRE 2025**

- La vente est ouverte à tous les particuliers, à condition que l'inscription ait été validée, le paiement effectué, et sous réserve des places disponibles.
- La vente aura lieu sur le Grand Parking, derrière la Salle Polyvalente, Allée du Parc à CAVEIRAC.
- Installation des stands de 7h00 à 9h00 pour les exposants.
- Le prix d'un emplacement de 3 mètres linéaires est de 10 €.
- Ni tables, ni chaises fournies.
- Les stands de boissons et restauration sont exclus, et réservés aux organisateurs.
- La vente d'armes blanches non mouchetées ou à percussion est strictement interdite.
- L'introduction de substances nocives ou explosives est interdite dans le périmètre de la manifestation.
- Les places non occupées à 9h00 pourront être redistribuées.
- L'exposant est prié de laisser l'endroit qu'il a occupé PROPRE et de remporter tous ses invendus et déchets.
- Les objets à vendre sont uniquement de la seconde main.
- L'Association décline toute responsabilité en cas de vol, ou d'accident pouvant survenir au stand ou dans le périmètre de la manifestation.
- Les mesures sanitaires en vigueur le jour de la manifestation seront strictement respectées.
- **EN CAS d'ABSENCE, AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ** sauf si la manifestation est annulée par les autorités ou les organisateurs.

☐ J'ai bien lu le règlement et j'atteste sur l'honneur que l'origine de mes objets à vendre est régulière.

En vous inscrivant, vous acceptez tout le règlement.

Fait àle

NOM..... Signature

Prénom.....

Tel.....

Mail.....

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE